

L'animation des sessions de cette formation est confiée à des partenaires référencés par la Carsat-Aquitaine. Votre inscription sera soumise à leurs conditions commerciales (session payante). Coordonnées et renseignements : voir liste ci-dessous.

Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de "référent sécurité" ou de "salarié désigné compétent" en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1) du Code du Travail.

Cette formation s'adresse particulièrement aux salariés des TPE/PME.

Prérequis

De préférence, les participants auront suivi l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par le service prévention de la CARSAT.

Objectifs de la formation

- Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels
- Animer une démarche participative d'analyse et d'évaluation des risques professionnels
- Repérer les risques d'atteinte à la santé et la sécurité des salariés
- Identifier les mesures de prévention à partir de l'analyse des risques
- Proposer des procédures et contribuer à la création ou mise à jour des documents santé et sécurité au travail

Contenu de la formation

- Les enjeux et les objectifs généraux de la prévention
- Les sources d'information internes et externes
- Les thèmes prioritaires dans l'entreprise (intégration de salariés intérimaires / CDD / apprentis ; achats, sous-traitance ...) et les axes d'amélioration en termes de prévention
- L'identification des composantes d'une situation de travail dangereuse
- Méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action
- Les différents acteurs : le rôle du référent sécurité, les ressources internes et externes, leurs contributions
- Outils/méthodes/procédures participatifs pour consolider la démarche de prévention dans une approche par thème prioritaire

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercice d'application et étude de cas
- Participation active des participants, travaux en groupe et sous-groupes
- mise en pratique en entreprise lors de l'intersession.

Durée

3 jours soit 21 heures

Validation

Cette formation est dispensée par un formateur et organisée par un organisme qui sont référencés par la

L'animation des sessions de cette formation est confiée à des partenaires référencés par la Carsat-Aquitaine. Votre inscription sera soumise à leurs conditions commerciales (session payante). Coordonnées et renseignements : voir liste ci-dessous.

CARSAT Aquitaine.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Les dates de formations présentées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec les formateurs ou consulter leur site internet.